

28-12-2016 P. Qué. Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance extraordinaire convoquée par Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière, tenue le 28 décembre 2016 à 19h30, au 356, Principale à laquelle séance sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, les conseillers: Gilbert Gauvin, Richard Fournier, Langis Joubert, Normand St-Laurent et Réjean Hudon. Le conseiller Roland St-Pierre est absent.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du règlement numéro 213 concernant l'imposition de la taxe foncière, de la tarification des taxes de services et le taux d'intérêt pour l'année 2017
- 4- Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2017 et du programme triennal d'immobilisation 2017-2018-2019
- 5- Questions de l'assemblée
- 6- Levée de la séance

266-16

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Langis Joubert et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

267-16

Adoption du règlement numéro 213 concernant l'imposition de la taxe foncière, de la tarification des taxes de services et le taux d'intérêt pour l'année 2017

Règlement pour l'année financière 2017 concernant l'imposition de la taxe foncière et des tarifs pour les taxes de services

- d'aqueduc
- d'égouts
- collecte des matières résiduelles et organiques
- collecte des matières récupérables

ATTENDU QUE le conseil doit adopter un règlement concernant l'imposition de la taxe foncière et des tarifs pour les taxes de services;

ATTENDU QU'un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance du 5 décembre 2016;

ATTENDU QUE Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Fournier et résolu:

QUE le règlement portant le numéro 213 soit adopté et que le conseil ordonne et statue par le règlement ce qui suit:

ARTICLE 1:

Le conseil adopte les tarifications suivantes pour l'année financière 2017.

ARTICLE 2:

Le taux de la taxe foncière générale est fixé à 1.06/100\$ pour l'année 2017 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Le taux de la taxe foncière concernant la Sûreté du Québec selon la loi Ryan est fixé à 0.08/100\$ pour l'année 2017 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

ARTICLE 3:

Les tarifs de compensation «Aqueduc et égouts» sont fixés à:

Logement: 230.00\$ **Commerce:** 230.00\$

Les tarifs de compensation où il n'y a que l'aqueduc;
Logement: 115.00\$ **Ferme/Fermette:** 230.00\$

ARTICLE 4:

Le tarif de compensation pour la collecte des matières résiduelles

Logement: 150\$ **Commerce:** 150\$ **Cultivateur:** 150\$

Industriel: 150\$ **Chalet:** 105\$

Le tarif pour la collecte des matières récupérables est établi à 60.00\$/résidence.

ARTICLE 5:

Le taux d'intérêt s'appliquant à toutes taxes, compensations, permis ou créances dus à la municipalité est fixé à 15% à compter du 1^{er} janvier 2017.

ARTICLE 6:

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Le présent règlement a été adopté le 28 décembre 2016.

Lecture ayant été faite, ledit règlement sera annexé au livre des règlements.

268-16

Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2017 et du programme triennal d'immobilisation 2017-2018-2019

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que les prévisions budgétaires pour l'année 2017 soient adoptés tels que décrits ci-bas ainsi que le programme triennal d'immobilisation pour 2017-2018-2019. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

DÉPENSES 2017

<u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Conseil municipal	29 811	29 993
Gestion financière	119 693	123 126
Greffé	3 430	3 240
Évaluation	11 543	9 498
Préfet	0	0
Total	164 477	165 857
<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Sûreté du Québec	14 760	14 113
Incendie	16 396	16 089
Sécurité civile	1 167	2 489
Autres (SPA)	600	600
Total	32 923	33 291
<u>TRANSPORTS</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Voirie municipale	82 466	110 600
Enlèvement neige	110 550	126 500
Éclairage public	2 900	2 900
Circulation	1 200	1 200
Transport en commun	1 304	1 256
Total	198 420	242 456
<u>HYGIÈNE DU MILIEU</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Approv. d'eau	18 450	16 350
Traitement de l'eau	4 000	1 150
Traitement d'égout	9 400	4 200
Réseau égout	4 000	2 500
Matières résiduelles	34 020	35 000
Autres (quotes-parts)	990	1 005
Total	70 860	60 205

<u>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</u>	2016	2017
Santé et bien-être	0	46
Total	0	46
<u>URBANISME</u>	2016	2017
Amén, urban	16 733	12 888
Dévelop. écon	25 222	12 358
Autres	1 685	1 615
Total	43 640	26 861
<u>LOISIRS ET CULTURES</u>	2016	2017
Terrain de jeux	25 650	8 800
Camping	16 650	16 880
Parcs régionaux	1 124	1 413
Centre comm.	17 300	12 500
Bibliothèque	3 650	4 600
Autres (dons comités)	6 727	8 037
Total	71 101	52 230
<u>INTÉRÊTS - FRAIS DE FINANCEMENT</u>	2016	2017
Intérêt - frais fin.	900	1 000
Total	900	1 000
<u>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>	2016	2017
Immobilisation	8 000	15 000
Seuil min. (TECQ)	10 000	10 000
Divers	0	25 000
Total	18 000	50 000
GRAND TOTAL DÉPENSES	600 321	631 946

REVENUS 2017

<u>TAXES GÉNÉRALE</u>	2016	2017
Foncières & sûreté	200 485	201 250
Foncières (1.06), Sûreté (0.08)		
Total	200 485	201 250
<u>TAXES DE SERVICES</u>	2016	2017
Taxes de services	60 765	59 515
Aqueduc, Égout, Ordure, Récupération		
Centre d'urgence 911		
Redevance matières résiduelles		
Redevance Recyc-Québec		
Total	60 765	59 515
<u>SERVICES RENDUS</u>	2016	2017
Services rendus	12 890	12 750
Licences et permis	500	500
Amendes et pénalités	200	200
Total	13 590	13 450
<u>AUTRES REVENUS</u>	2016	2017
Éolienne	70 000	72 600
Contribution promoteur	10 000	44 300
Autres	1 000	1 000
Total	81 000	117 900

<u>TRANSFERTS</u>	2016	2017
Péréquation	105 000	100 500
Terre publique	8 153	8 153
Police	250	100
Voirie	77 978	77 978
Route collectrice	31 700	31 700
Autres/Réseau routier	20 000	20 000
Total	243 081	238 431
<u>INTÉRÊTS</u>	2016	2017
Intérêts	1 400	1 400
Total	1 400	1 400
GRAND TOTAL REVENUS	600 321	631 946

Le conseil municipal adopte le programme triennal des immobilisations qui se répartit comme suit:

	Année 2017	Année 2018	Année 2019
Total des dépenses Anticipées	50 000	50 000	50 000

269-16

Levée de la séance

Proposé par Réjean Hudon que la séance soit levée à dix-neuf heures trente-cinq minutes (19h35). Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Jean-Paul Bélanger

Maire

Katie St-Pierre

Directrice général et sec.-très.

Je, Jean-Paul Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, sauf la résolution numéro 64-14, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

